

PLFSS : 300 millions supplémentaires pour le Grand Âge

La Ministre de la Santé et des Solidarités a annoncé vouloir tripler le montant du fonds d'urgence à destination des établissements les plus en difficulté.

Ces 300 millions d'euros qui adoptés en loi de financement de la Sécurité sociale 2025 représenteraient une bouffée d'air pour des établissements sous asphyxie.

L'AD-PA salue donc cette annonce de la Ministre C. VAUTRIN, d'autant plus dans le contexte budgétaire et politique contraint que nous savons mais rappelle, d'une part qu'il est indispensable d'étendre le fonds d'urgence aux services à domicile et aux résidences autonomie ; et d'autre part, que cette mesure ne saurait répondre aux difficultés structurelles auxquelles est confronté l'ensemble du secteur Grand Âge.

Pour être en cohérence avec ses engagements passés comme avec l'adoption de la Loi Bien Vieillir, l'Etat doit impérativement publier une Loi de programmation en faveur de l'Autonomie sur l'exercice 2025 pour « passer des rapports aux apports » en guise de perspectives.

Dans l'attente, l'AD-PA continue d'inviter les professionnels à refuser de diminuer la qualité d'accompagnement à domicile et en établissement ; et par voie de conséquence à assumer la présentation d'exercice budgétaire déficitaire si nécessaire. L'AD-PA sera toujours à leurs côtés et ceux des personnes âgées.



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr

Pierre ROUX
Romain GIZOLME
Éric FREGONA

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :
X : [@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA) - LinkedIn : [linkedin.com/company/ad-pa/](https://www.linkedin.com/company/ad-pa/)